

L'énergie solaire progresse dans les A.-M.

Par *Gui. B.*

Créé le 12/03/2011 11:40

Le solaire a-t-il encore de beaux jours devant lui ? Oui à en croire l'inauguration, hier, de la plus grande centrale photovoltaïque du département.

Conçue et installée pour un montant de 3 Me par la société Valsolar, elle est située au parc d'activité logistique Ecovallée à Saint-Isidore. Elle affiche une puissance de 570 kWc (kilowatt crête) pour une production annuelle de 630 000 kWh grâce à ses 9 000 m² de panneaux solaires.

Une capacité équivalente à ce que consomment en moyenne 260 foyers de quatre personnes sur la même période.

Mais l'avenir de cette source d'énergie renouvelable vient d'être terni par une décision du gouvernement qui, en fixant un nouveau cadre réglementaire au secteur, vient de jeter un froid sur la filière.

Depuis le 10 mars, les prix d'achat sont de 20 % inférieurs au tarif en vigueur au 1er septembre 2010. Même si, pour l'instant, seul le marché des particuliers, c'est-à-dire les installations sur bâtiments de moins de 100 kWc, est concerné par ces tarifs de rachat de l'électricité par EDF.

Les équipements de plus de 100 kWc et les centrales au sol continuent de fonctionner, elles, à base d'appels d'offres. Jusqu'au prochain moratoire prévu en juillet pour les structures de la taille de l'usine niçoise.

L'événement, hier, basculait ainsi entre ombre et lumière. « Ce projet s'inscrit dans un contexte particulier », précisait dans son allocution, Bernard Kleynhoff, président de la CCI (chambre de commerce et d'industrie). « Celui des pannes et délestages fréquents de la ligne à haute tension. Nous obligeant à chercher des solutions structurelles pour le département. Ce projet, ici au PAL, est passé entre les gouttes d'une décision nationale qui vient perturber le développement de la filière solaire. »

Soutenir la filière solaire

Pour ne pas enterrer trop vite l'avenir des énergies renouvelables dans le Sud-Est, le président de la CCI a proposé trois axes de travail : « La mise en place d'un guichet unique coordonnant les avis des collectivités et partenaires pour les formalités administratives des projets photovoltaïques importants. Un engagement d'ERDF à raccorder les centrales basse tension dans un délai de deux mois. Faire reconnaître dans les futurs tarifs de rachat, la précarité et la « péninsularité » de l'approvisionnement électrique du département ».

Éric Ciotti, député et président du conseil général, « s'est félicité de l'aboutissement de ce projet exemplaire qui correspond aux objectifs « climat » du Département. Les énergies renouvelables doivent représenter 15 % de nos ressources fin 2012. 25 % à l'horizon 2020.

Nous avons fortement impulsé ce type d'installation en accordant jusqu'à 33 Me pour 11 000 foyers azuréens ».

Christian Estrosi, député-maire de Nice, a tenu à rassurer les nombreux représentants de la filière solaire présents hier au PAL : « J'ai saisi Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie et du Développement durable, pour lui signifier l'état du réseau électrique dans le Sud-Est. Des travaux sont en cours, les projets avancent ».

Photos / vidéos

Auteur : Photo Richard Ray

Légende : Hier, élus et responsables ont salué l'entrée de l'usine photovoltaïque d'Ecovallée en phase de production.

Visuel 1:



URL source: <http://www.nicematin.com/article/cote-dazur/lenergie-solaire-progresse-dans-les-a-m>